

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-4008-2017

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,  
ayant sa principale place d'affaires au 1717,  
rue du Havre, en les ville et district de  
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

---

### DÉCLARATION SOUS SERMENT

---

Je soussigné, **VINCENT REGNAULT**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur exécutif, Approvisionnement gazier & développement gaz renouvelables chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande visant l'approbation des caractéristiques de contrats d'achat de GNR (ADM et Tidal)* » ainsi que dans la pièce Gaz Métro-1, Document 32 déposée à son soutien;
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE**, à Montréal, le 12 novembre 2021.

*Vincent Regnault*  
Vincent Regnault (12 Nov 2021 16:19 EST)  
**VINCENT REGNAULT**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 12<sup>e</sup> jour de novembre 2021

*Mélanie Beauvais*  
Mélanie Beauvais (12 Nov 2021 16:24 EST)

Mélanie Beauvais, 181625  
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

